

Comparution devant le Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes

**25 octobre 2023
De 16 h 30 à 17 h 30**

(En personne)

Table des matières

Documents des IRSC

1. Mot d'ouverture
2. Note d'information : Sécurité de la recherche
3. Note d'information : Recherche en santé mondiale (NOUVEAU)
4. Note d'information : Plan d'action international

Annexe

- A. Résumé des débats
- B. Membres du Comité
- C. Mémoires reçus par le Comité
- D. Dépenses par domaine de recherche

**Allocution devant le
Comité permanent de la science et de la recherche de
la Chambre des communes**

Dr Christian Baron, IRSC

**25 octobre 2023,
De 16 h 30 à 17 h 30**

**Nombre de
mots: 818**

Merci, Monsieur le Président.

Je tiens à remercier le Comité pour son invitation à comparaître devant ses membres aujourd'hui et pour l'intérêt accordé à un sujet de grande importance pour le milieu de la recherche en santé au Canada.

Les IRSC ont pleinement conscience et s'emploient à promouvoir la liberté universitaire, l'ouverture et la collaboration internationale en recherche pour réaliser de nouvelles percées et améliorer des vies. Nous savons que les menaces qui pèsent sur la santé sont d'une envergure mondiale et que la santé et le bien-être de la population canadienne passent par la santé et le bien-être du reste du monde.

Pour être à la hauteur des défis majeurs de demain dans le domaine de la santé et développer des solutions efficaces pour l'ensemble de la planète, nous nous devons d'impulser la collaboration internationale et de mettre en commun les connaissances et les ressources.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, les IRSC comptent actuellement pas moins de 40 initiatives internationales soutenues par des ententes bilatérales avec plusieurs pays, dont le Programme conjoint européen de recherche sur les maladies neurodégénératives, qui constitue la plus importante initiative de recherche mondiale dans le domaine. Sa mission consiste à trouver les causes des maladies neurodégénératives, à mettre au point des remèdes et à offrir des traitements appropriés.

En ce qui concerne le travail mené par le Comité, les IRSC sont liés à deux ententes avec la République populaire de Chine par l'entremise de la Fondation nationale des sciences naturelles de la Chine ou le NFSC, qui a pour mandat de soutenir la recherche fondamentale, de promouvoir les explorations libres, de repérer des talents, d'inculquer une culture scientifique et de faire avancer la science et la technologie.

Le premier accord représente un investissement de 12,2 millions de dollars sur cinq ans, dont 6,4 millions sont fournis par le NFSC pour répondre à l'appel à la recherche sur la santé mentale lancé par l'Alliance mondiale contre les maladies chroniques.

Grâce à cette initiative, sept équipes de recherche ont été financées sur une période de cinq ans. Cela inclus une équipe menée par le Dr Brian Mishara à l'Université du Québec à Montréal qui a développé un projet sur un programme d'intervention de l'Organisation mondiale de la santé pour les personnes qui ont vécu des tentatives de suicide dans le cadre de projets parallèles d'intervention à Ningxia, en Chine, et chez les Inuits du Nunavut, au Canada. Cette étude n'est qu'un exemple de la manière dont la recherche peut nous aider à comprendre comment les interventions fonctionnent dans différents contextes.

Le deuxième partenariat vise à soutenir l'équipe Canada-Chine de l'initiative Trajectoires de vie en santé, en collaboration avec NFSC et l'Organisation mondiale de la santé, afin de lutter contre l'augmentation des taux

d'obésité, en particulier chez les jeunes. Ce partenariat a été renouvelé en 2022 avec un investissement de 2,5 millions de dollars des IRSC et un financement de contrepartie de la Chine. Cette approche internationale permet le partage d'expertise, l'analyse comparative des interventions, l'harmonisation des données et l'évaluation des mécanismes biologiques dans différentes populations, ce qui contribue à produire un impact plus important que les projets menés dans un seul pays.

Si ces initiatives de dimension internationale, et plus généralement la mondialisation de la recherche, ont le potentiel d'améliorer la santé de la population, elles ont néanmoins l'inconvénient d'accroître la vulnérabilité du Canada face à divers types de menaces. Cela dit, créer un écosystème axé sur la vigilance, mais résolument tourné

vers l'ouverture et la collaboration est une responsabilité collective, raison pour laquelle nous travaillons main dans la main avec des partenaires du gouvernement fédéral, les services de sécurité nationale, les universités et la communauté scientifique à la protection des investissements du pays en recherche.

Parallèlement aux efforts substantiels des trois organismes décrits par mes collègues, les IRSC ont instauré une nouvelle exigence dans leurs possibilités de financement stratégiques, à savoir que les candidats sont désormais tenus de décrire le rôle, l'implication et les contributions de leurs partenaires relativement aux travaux de recherche proposés. Notons aussi que tout conflit d'intérêt réel ou potentiel doit être divulgué dans chaque demande de financement.

Le plan stratégique des IRSC fixe les objectifs ambitieux à atteindre d'ici 2031 pour permettre à la recherche canadienne en santé d'être reconnue comme inclusive, collaborative, transparente, respectueuse des cultures et axée sur des retombées concrètes. Conformément à cet engagement, les IRSC s'emploient à améliorer la collaboration nationale et internationale pour relever les défis mondiaux et faciliter la mise en commun d'expertise et le partage d'infrastructures.

Pour conclure, je tiens à rappeler que la sécurité de la recherche est une responsabilité qui incombe tant au gouvernement fédéral qu'aux établissements universitaires. L'enjeu est de taille et nous nous devons

d'œuvrer collectivement à trouver l'équilibre entre ouverture et sécurité pour protéger la recherche menée au pays.

Je vous remercie de m'avoir accordé ce temps de parole et vous invite à me poser vos questions.

Sécurité de la recherche

SOMMAIRE

Le 14 février 2023, le gouvernement du Canada a demandé à l'écosystème de recherche fédéral d'adopter une approche plus rigoureuse quant à la sécurité nationale si l'un des chercheurs travaillant sur un projet dans un domaine de recherche délicat est affilié à une université, à un institut de recherche ou à un laboratoire ayant des liens avec une organisation militaire ou un organisme de défense nationale ou de sécurité d'État d'un acteur étatique étranger qui représente un risque pour la sécurité nationale.

QUESTION

Comment les IRSC veillent-ils à la sécurité de la recherche qu'ils financent?

MESSAGES CLÉS

- Les IRSC sont conscients qu'il incombe au gouvernement du Canada, aux organismes subventionnaires fédéraux, aux établissements de recherche et aux chercheurs de prendre les mesures appropriées et de rester vigilants pour protéger les investissements du Canada dans la recherche.
- En coordination avec les partenaires du gouvernement fédéral et les organismes universitaires, les IRSC et les organismes subventionnaires fédéraux partenaires ont mis au point un portail appelé Protégez votre recherche, qui fournit des outils au milieu universitaire afin qu'il puisse évaluer et prendre des mesures pour atténuer les risques associés à leurs recherches, à leurs partenariats de recherche et à leurs voyages à l'étranger.
- De plus, on s'attend à ce que les chercheurs suivent les meilleures pratiques de recherche conformément aux politiques des IRSC, comme le *Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche*, afin de maintenir les plus hauts niveaux d'excellence et d'intégrité en matière de recherche, de liberté et d'ouverture du milieu universitaire et la bonne gestion des fonds publics.

- Enfin, les IRSC travaillent en étroite collaboration avec les partenaires fédéraux à la mise en œuvre d'une approche plus rigoureuse ainsi qu'à l'établissement d'un centre de sécurité de la recherche annoncé dans le budget de 2022 pour fournir des conseils et une orientation directement aux établissements de recherche.

CONTEXTE

Depuis 2018, les IRSC travaillent en partenariat avec leurs partenaires fédéraux, soit le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), pour faire progresser l'approche du Canada en matière de sécurité de la recherche, notamment avec la mise sur pied du portail Protégez votre recherche et l'élaboration et la mise en œuvre des Lignes directrices de sécurité nationale pour les partenariats de recherche. Une collaboration entre le gouvernement et la communauté universitaire visant à améliorer la sensibilisation à la sécurité dans le milieu de la recherche est venue appuyer ces travaux.

Le portail Protégez votre recherche fournit au milieu universitaire des outils qui l'aideront à prendre au besoin des mesures visant à atténuer tout risque économique, géopolitique ou en matière de sécurité associé à ses travaux de recherche, à ses partenariats de recherche et à ses déplacements à l'étranger.

Les Lignes directrices de sécurité nationale pour les partenariats de recherche intègrent les considérations de sécurité nationale dans l'établissement, l'évaluation et le financement des partenariats de recherche. Les Lignes directrices permettent aux chercheurs, aux organismes de recherche et aux organismes subventionnaires gouvernementaux d'être mieux en mesure d'exercer une diligence raisonnable cohérente et ciblée sur les risques pour la sécurité de la recherche. Le CRSNG a commencé à mettre en application ces lignes directrices, qui seront étendues à tous les organismes subventionnaires et à la FCI à court terme.

Le budget de 2022 prévoyait un financement de 34,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et de 8,4 millions par la suite pour accroître la capacité du Canada de protéger sa recherche et établir un centre de la sécurité de la recherche qui conseillera et guidera directement les établissements de recherche. Les IRSC travaillent avec leurs partenaires fédéraux à la mise en œuvre de ces investissements.

Le 14 février 2023, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, conjointement avec les ministres de la Santé et de la Sécurité publique, a demandé aux organismes subventionnaires fédéraux et à la FCI « d'adopter une approche plus rigoureuse en ce qui a trait à la sécurité nationale ».

Les IRSC travaillent en étroite collaboration avec leurs partenaires fédéraux pour appliquer une telle approche, plus précisément en demandant aux candidats aux subventions souhaitant mener des travaux de recherche dans un domaine délicat d'attester qu'aucun des chercheurs travaillant sur le projet n'est affilié à un institut de recherche, à une université ou à un laboratoire rattaché à une organisation militaire étrangère d'un acteur étatique hostile.

De plus, les chercheurs devraient continuer à suivre les pratiques de recherche exemplaires énoncées dans le Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche et à respecter d'autres politiques des organismes pour maintenir les plus hauts niveaux d'excellence et d'intégrité dans la recherche, favoriser la liberté et l'ouverture universitaires et assurer une gestion appropriée des fonds publics.

Recherche en santé mondiale

SOMMAIRE

La recherche en santé mondiale est essentielle pour améliorer la santé et le bien-être des gens partout dans le monde, pour s'attaquer aux inégalités en santé et pour relever les défis mondiaux de notre époque en matière de santé.

QUESTION

Comment les IRSC appuient-elles la recherche en santé mondiale et quels avantages pouvons-nous attendre de ces investissements?

MESSAGES CLÉS

- Merci, monsieur le président, pour cette question. La santé des Canadiens est intimement liée à la santé des personnes partout dans le monde.
- Les IRSC demeurent fermement résolus à assurer l'équité en santé par la recherche afin d'améliorer les iniquités en santé tout en stimulant les progrès de la recherche en santé mondiale.
- En fait, au cours des cinq dernières années, les IRSC ont investi plus de 170 M\$ dans des initiatives de recherche en santé mondiale.
- Par exemple, les IRSC sont fiers d'appuyer des initiatives de recherche mondiale à grande échelle en santé – comme l'Alliance mondiale contre les maladies chroniques – pour faire avancer des programmes de recherche ambitieux afin de s'attaquer aux problèmes de santé mondiaux et d'améliorer la santé des Canadiens.
- Mentionnons un investissement de 2 millions de dollars, auquel s'ajoute un financement de contrepartie de 2 millions de dollars

du Centre de recherches pour le développement international, qui visent à appuyer des projets portant sur la façon de mettre en œuvre une ou plusieurs interventions fondées sur des données probantes connues pour prévenir ou réduire l'exposition aux facteurs de risque de maladies transmissibles associés aux milieux urbains.

CONTEXTE

La recherche en santé mondiale se concentre en particulier sur la santé des personnes vivant dans les pays à revenu faible et intermédiaire et sur la compréhension des facteurs systématiques qui façonnent la santé à l'échelle mondiale.

Les IRSC continuent d'intégrer la recherche en santé mondiale dans leurs programmes et initiatives dans le but de développer les capacités dans ce domaine. En fait, au cours des cinq dernières années, les IRSC ont investi plus de 170 M\$ dans des initiatives de recherche en santé mondiale.

Les principales initiatives à l'appui de la recherche en santé mondiale sont notamment les suivantes :

Initiative Trajectoires de vie en santé (TVS) : cette initiative tire parti à la fois de la capacité de recherche diversifiée et de la richesse des ensembles de données existants au Canada, tout en utilisant un ensemble unique de cohortes d'interventions internationales coordonnées et liées afin l'approche des origines développementales de la santé et de la maladie, d'une grande efficacité, soit appliquée aux maladies non transmissibles (MNT), tant au Canada que dans les pays où le fardeau est le plus lourd. L'initiative TVS vise à produire des données probantes qui éclaireront les politiques nationales et la prise de décisions pour l'amélioration de la santé et la prévention des MNT.

Global Alliance for Chronic Diseases (GACD) : cette alliance rassemble les principaux organismes internationaux de financement de la recherche afin de s'attaquer au fardeau croissant des MNT dans les pays à revenu faible et intermédiaire et les populations vulnérables des pays à revenu élevé.

Les IRSC et le Centre de recherches pour le développement international se sont engagés à verser 4 millions de dollars pour appuyer la recherche dans le cadre du huitième appel de propositions de la GACD sur la mise en œuvre d'une ou de plusieurs interventions fondées sur des données probantes connues pour prévenir ou réduire l'exposition aux facteurs de risque de MNT associés aux milieux urbains. Les demandes présentées dans le cadre de cet appel ont pris fin en juin 2023 et le financement devrait commencer en février 2024.

Santé mondiale 3.0 : Cadre d'action 2021-2026 pour la recherche en santé mondiale des IRSC

Ce cadre représente l'engagement des IRSC à tirer parti du pouvoir de la recherche pour accélérer l'équité en santé mondiale pour tous. À la suite d'un processus de consultation, le cadre orientera les investissements et les activités stratégiques des IRSC dans la recherche en santé mondiale de 2021 à 2026. Il aidera l'organisme à exploiter tout l'éventail de ses ressources et de ses relations nationales et internationales pour produire un impact significatif et durable – aussi bien en ce qui concerne la création de nouvelles connaissances que la mobilisation équitable de ces connaissances dans le but d'améliorer la santé et le bien-être des gens.

Partenariats internationaux

SOMMAIRE

Les partenariats internationaux peuvent positionner les chercheurs canadiens comme des chefs de file et des innovateurs dans des initiatives et des programmes de recherche clés et mener à des découvertes révolutionnaires tirant parti des ressources et de l'expertise collectives.

QUESTION

Comment les IRSC établissent-ils des partenariats avec des partenaires internationaux partout dans le monde?

MESSAGES CLÉS

- Monsieur le Président, je remercie la personne ayant posé cette question.
- Les IRSC sont déterminés à faire en sorte que les chercheurs canadiens puissent établir des alliances stratégiques et participer à de grandes initiatives internationales qui placent la recherche canadienne au cœur de la recherche et de l'innovation internationales.
- Grâce à ces collaborations internationales, les chercheurs canadiens peuvent avoir accès à une expertise, à des installations et à des technologies de pointe, ainsi qu'à des populations et à des environnements uniques pour repousser les limites de ce qui peut être accompli individuellement.
- En fait, au cours des 20 dernières années, les collaborations internationales des IRSC ont augmenté de façon constante; ainsi, environ 40 initiatives internationales appuyées par des accords bilatéraux sont en cours aux IRSC.
- Dans cette optique, le Plan stratégique des IRSC prévoit l'élaboration d'un nouveau plan d'action international qui vise à relever les défis mondiaux, à créer des initiatives plus vigoureuses et à favoriser la mise en commun de l'expertise et

de l'infrastructure afin d'améliorer la santé de la population au Canada et dans le monde.

SI L'ON INSISTE SUR LE PLAN D'ACTION INTERNATIONAL :

- Le plan d'action international devrait être publié prochainement.
- Il définira un ensemble de principes directeurs et de critères de partenariat intégrant nos engagements internationaux dans un cadre cohérent et unificateur.
- Ce plan donnera aux IRSC la souplesse nécessaire pour s'adapter à l'évolution des priorités internationales en matière de recherche et pour déterminer comment, pourquoi, quand et avec qui on collabore afin que les priorités plus vastes de la recherche en santé soient prises en compte et que les retombées fassent l'objet d'une attention particulière.
- Enfin, on s'attend à ce que ce plan comprenne des principes directeurs sur le respect des plus récentes politiques et procédures en matière d'excellence en recherche et de gestion responsable des fonds publics, notamment le respect des initiatives en matière de sécurité de la recherche pour protéger les investissements du Canada dans la recherche.

CONTEXTE

Dans le contexte de l'économie mondiale actuelle, les progrès dans le domaine des connaissances et de l'innovation reposent sur les partenariats internationaux et en santé mondiale. Ces derniers permettent aux chercheurs canadiens de prendre part à d'importantes collaborations de recherche, d'avoir accès aux meilleurs appareils, installations et cadres de formation en recherche au monde, de cultiver le talent et de développer les connaissances.

Au cours des 20 dernières années, les collaborations internationales des IRSC ont augmenté de façon constante. Cette progression a entraîné des défis dans la gestion de multiples engagements, mais aussi de grandes réussites grâce à l'apport et au leadership des instituts des IRSC dans le cadre d'initiatives internationales. Par exemple, les IRSC participent actuellement à 40 initiatives internationales appuyées par des ententes bilatérales conclues avec des pays comme la Chine, Israël et le Japon, ainsi que des ententes multilatérales dont plusieurs pays sont parties prenantes, dont des programmes internationaux comme l'[Alliance mondiale contre les maladies chroniques](#), le [programme scientifique Frontières humaines](#) et de nombreux programmes financés par le [programme-cadre de l'Union européenne](#).

Le plan d'action international proposé par les IRSC s'appuie sur nos points forts et nos réussites internationales et définit un ensemble de **principes directeurs** et de **critères de partenariat** pour intégrer nos engagements internationaux dans un cadre cohérent et unificateur.

Le plan d'action décrit les critères à respecter pour les partenariats ou les collaborations internationales et comprend l'harmonisation avec le milieu de la recherche en santé, la *Loi sur les IRSC* et le Plan stratégique des IRSC, les priorités nationales et internationales, les besoins en expertise, les retombées de la recherche, l'avancement de l'autodétermination des Autochtones et les leçons tirées de la pandémie de COVID-19.

De plus, il contient un ensemble de principes directeurs qui soulignent l'importance d'appuyer les IRSC, les stratégies et les priorités plus générales du gouvernement ainsi que le respect de toutes les exigences, politiques et positions des IRSC et du gouvernement, notamment les exigences en matière de sécurité de la recherche et les avantages mutuels prévus d'un partenariat.

LE COMITÉ PERMANENT DES SCIENCES ET DE LA RECHERCHE (SRSR)

RÉUNIONS À L'AUTOMNE 2023

Résumé des réunions pour les études suivantes : Scientifiques citoyens, Recherche et publication scientifiques en français et Programmes internationaux ambitieux

MEMBRES DU COMITÉ

PCC : Corey Tochor (vice-président), Ben Lobb, l'hon. Michelle Rempel Garner, Gerald Soroka

PLC : Valerie Bradford, Lena Metlege Diab, l'hon. Helena Jaczek, Lloyd Longfield, Ryan Turnbull

BQ : Maxime Blanchette-Joncas (vice-président)

NPD : Richard Cannings

***Nota : la composition a changé entre la réunion du 20 juin et la réunion du 20 septembre.

20 juin

Témoins :

- Christian Leuprecht, professeur, Collège militaire royal du Canada
- Jim Hinton, avocat spécialisé en propriété intellectuelle

Résumé

M. Leuprecht a parlé de l'infiltration d'établissements de recherche canadiens par des scientifiques chinois appuyés par des entités gouvernementales chinoises. Il a décrit en détail les liens profonds qui existent entre les universités canadiennes et les scientifiques chinois et a vivement critiqué l'inaction du gouvernement à cet égard. Il a déclaré que l'inaction du gouvernement créait d'autres problèmes et a demandé une réponse d'envergure le plus tôt possible. Il a présenté un certain nombre de propositions visant à régler le problème et à assurer la sécurité des Canadiens ainsi que la recherche effectuée dans les universités.

M. Hinton a parlé de son travail dans le domaine de la propriété intellectuelle et de son lien avec la recherche canadienne. Il a souligné la gravité de l'infiltration de la Chine dans le système universitaire canadien, surtout dans le domaine de la recherche. Il a parlé du risque pour la sécurité du Canada et de l'appui du gouvernement canadien à cette invasion. Il est d'avis que les universités doivent être plus transparentes et qu'elles doivent faire l'objet d'une surveillance accrue, notamment leurs relations d'affaires avec les entreprises étrangères.

20 septembre

Témoins :

- Alliance Canada Hong Kong : Cherie Wong, directrice générale et Benjamin Fung, titulaire de la chaire de recherche du Canada et professeur, Université McGill
- Université de l'Alberta – China Institute : Gordon Houlden, professeur et directeur émérite

Résumé

Les témoins ont discuté avec les députés de la menace de révoquer les bourses d'études ou le financement de la recherche pour les professeurs et les étudiants appuyés par les établissements de la République populaire de Chine (RPC). **Le professeur Gordon Houlden, du China Institute de l'Université de l'Alberta**, a mis en garde contre l'imposition de restrictions à la collaboration en matière de recherche, car les collaborations dans certaines sphères, en particulier la recherche en santé, pourraient être très avantageuses pour le Canada. Il mentionne qu'Innovation, Sciences et Développement économique Canada a la capacité d'élaborer une liste de sujets de recherche sensibles et d'entités problématiques de la RPC pour la collaboration. En réponse à une question de la députée Michelle Rempel Garner (PCC), le **professeur Benjamin Fung de l'Université McGill** a confirmé **que les lignes directrices en matière de sécurité nationale doivent être insérées dans les critères d'admissibilité des établissements des conseils subventionnaires, dont les IRSC.**

25 septembre

Témoins :

- Margaret McCuaig-Johnston, agrégée supérieure, École supérieure d'affaires publiques et internationales et Institut des sciences, de la société et des politiques, Université d'Ottawa
- Anna Puglisi, agrégée supérieure, Center for Security and Emerging Technology, Université Georgetown

Résumé

Le 25 septembre, le Comité permanent des sciences et de la recherche de la Chambre des communes a poursuivi son étude sur ***l'utilisation des subventions, fonds et contributions du gouvernement fédéral en matière de recherche et de développement par les universités et les établissements de recherche canadiens dans le cadre de partenariats avec des entités liées à la République populaire de Chine.*** **Margaret McCuaig-Johnston**, de l'Université d'Ottawa, ancienne vice-présidente à la direction du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), a ciblé la santé, la recherche sur le cerveau et la génomique parmi les domaines précis dans lesquels la coopération avec la Chine menace la sécurité nationale. Elle souligne que le financement a beaucoup d'influence et que la mise en œuvre des *Lignes directrices sur la sécurité nationale pour les partenariats de recherche* du Canada aide à prévenir les risques : M^{me} McCuaig-Johnston a mentionné que les deux tiers des propositions de recherche reçues par le CRSNG ont déjà été renvoyées au moyen d'un contrôle de sécurité. Elle a parlé de l'importance que Genome Canada mette en œuvre les lignes directrices sur la sécurité nationale.

27 septembre

Témoins :

- Center for Research Security and Integrity : Jeffrey Stoff, président
- Groupe U15 des universités de recherche du Canada : Chad Gaffield, Directeur général
- Universités Canada : Philip Landon, président et chef de l'exploitation par intérim

Résumé

Les membres ont axé leurs interventions sur les mesures prises par les universités et le gouvernement pour assurer la sécurité de la recherche. Les témoins, généralement en faveur de l'approche actuelle du Canada, ont présenté le pays comme un chef de file dans ce domaine qui n'a pas encore réalisé son plein potentiel.

Jeffrey Stoff a fait remarquer que bon nombre des risques et des menaces qui pèsent sur la recherche canadienne ne sont pas le vol, mais plutôt l'application d'une influence indue sur divers processus. Les témoins ont recommandé une enquête sur les « cadeaux » donnés à des établissements de recherche qui exigent que certains travaux soient effectués par des personnes précises. Les établissements de recherche de la RPC appuient principalement les industries de défense et traiteront la recherche par divers moyens ciblés afin d'extraire les travaux menés dans les autres pays.

Philip Landon fait le point sur les mesures prises par les établissements de recherche pour assurer la sécurité de leurs travaux et recommande ce que le gouvernement peut faire pour les épauler. Le témoin a souligné que les universités du Canada ont considérablement augmenté leur capacité d'assurer la sécurité de la recherche, tout en protégeant les travaux menés et leurs auteurs. Il a ajouté que les mesures doivent être précises et ciblées. M. Landon a recommandé que le gouvernement envisage d'accorder des subventions qui visent à donner aux chercheurs la possibilité de refuser de collaborer avec des chercheurs qui présentent des risques sans nuire à leur capacité de mener leurs travaux au Canada. M. Landon a insisté sur la nécessité d'une approche faisant abstraction du pays pour éviter une augmentation de la discrimination.

Chad Gaffield a fait remarquer que les universités canadiennes prennent la sécurité de la recherche au sérieux et qu'elles redoublent d'efforts pour protéger les travaux. Il a souligné que le Canada possède l'un des milieux de la recherche les plus mondialisés, qui donne accès aux connaissances et au développement internationaux, tout en exposant la recherche canadienne à des risques supplémentaires. Il a parlé d'un groupe de travail sur la sécurité de la recherche qui tente de rendre la recherche aussi sécuritaire et ouverte que possible. Le témoin a mentionné le financement accru prévu dans le budget de 2022 qui a permis aux universités de renforcer leurs pratiques en matière de sécurité. Il a traité de la façon dont les universités s'efforcent d'éviter les conséquences involontaires sur le renforcement de la sécurité de la recherche, notamment la discrimination contre les étudiants étrangers et le risque de perdre des talents.

4 octobre

Témoins :

- Jim Hinton, avocat spécialisé en propriété intellectuelle
- Ivana Karaskova, responsable des projets en Chine, Association for international affairs (AMO)
- System Research Security Office, Université A&M du Texas : Kevin Gamache, vice-chancelier associé et responsable de la sécurité de la recherche

Résumé

Les membres ont axé leurs interventions sur la situation actuelle de la sécurité de la recherche au Canada, sur les pratiques exemplaires des universités pour protéger leurs recherches et sur des recommandations à l'intention du gouvernement fédéral. Tous les témoins ont parlé de la nécessité d'adopter une approche faisant abstraction du pays qui reconnaît que la majorité des menaces

proviennent d'un seul État; ils ont convenu qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir avant que la recherche soit sécuritaire.

Jim Hinton a affirmé qu'il ne fait aucun doute que des universités canadiennes ont clairement des liens avec des entreprises chinoises qui travaillent avec les militaires de la RPC. De nouveaux brevets aussi récent que 2021 ont été approuvés pour la recherche effectuée par des universités canadiennes et Huawei. Les universités doivent faire preuve d'une plus grande transparence en ce qui concerne leurs partenariats de recherche. Nous devons avoir des politiques proactives qui obligent les universités à travailler avec les organismes de sécurité pour connaître les pratiques essentielles et les principales menaces. Le Canada doit conserver ses ressources et ses actifs intellectuels et de recherche stratégiques.

Ivana Karaskova a expliqué que 1) la Chine cible l'intelligence artificielle, la mécanique quantique, l'aérospatiale et la biologie en utilisant des mécanismes législatifs et des « zones grises » pour acquérir des travaux de recherche à l'étranger; 2) la Chine utilise des technologies étrangères pour accroître ses capacités nationales; 3) la Chine a clairement indiqué qu'elle cherche à substituer les technologies étrangères au développement national et à dominer la recherche dans plusieurs domaines clés; 4) l'acquisition de technologies chinoises à l'étranger est en grande partie dictée par les besoins de l'armée chinoise. Elle a recommandé ce qui suit : 1) adopter une approche axée sur les acteurs; 2) définir les risques critiques; 3) prendre des mesures ciblant les universités et les centres de recherche pour les intégrer; 4) charger le gestionnaire de la sécurité nationale de donner des conseils et de formuler des recommandations à toutes les universités; 5) veiller à ce que le Canada demeure concurrentiel à l'échelle internationale en encourageant la croissance intérieure.

Kevin Gamache a ajouté que la recherche et le développement technologiques américains ont été attaqués par divers gouvernements étrangers et acteurs étatiques. Il a décrit le rôle de l'agent responsable de la sécurité de la recherche (« Research Security Officer »), qui englobe la surveillance, la détermination des risques, les processus d'examen de la collaboration avec l'étranger et d'autres mesures. Il a ensuite parlé des séminaires sur la sécurité de la recherche qui permettent au milieu universitaire de discuter des mesures et des pratiques exemplaires.

16 et 18 octobre

Les deux réunions ont eu lieu à huis clos pendant que le comité examinait les rapports préliminaires.

Biographies des membres du Comité permanent de la science et de la recherche



Lloyd Longfield, PLC (président) (Guelph)

Lloyd Longfield travaille depuis 30 ans dans le secteur manufacturier et au sein d'organismes d'intérêt communautaire à Guelph; il a notamment été président de la Chambre de commerce de Guelph.

Depuis son élection en 2015, il a été membre du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie, du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire et du Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes, et vice-président du Comité permanent des comptes publics.

Lloyd Longfield s'intéresse à la collaboration à l'échelle locale dans les questions relatives à l'environnement, au logement, à la santé mentale, à la réconciliation avec les Autochtones, à l'apprentissage des jeunes enfants, aux services de garde d'enfants, à l'entrepreneuriat et au développement économique.

Il a été élu président du SRSR le 25 avril 2023.



Maxime Blanchette-Joncas, BQ (vice-président) (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques)

Diplômé en administration des affaires de l'Université du Québec à Rimouski, Maxime Blanchette-Joncas a occupé des postes administratifs à BDC et dans le secteur municipal.

Depuis son élection en 2019, il s'est particulièrement intéressé à la lutte contre les changements climatiques, à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées, à la protection de l'agriculture et aux logements sociaux.

Au cours de la 43^e législature, il a présenté le projet de loi C-295, qui encourage les nouveaux diplômés à chercher un emploi dans les régions rurales. Le projet de loi est mort au Feuilleton avec l'annonce des prochaines élections.

Maxime Blanchette-Joncas a soutenu la manifestation nationale menée le 1^{er} mai 2023 par Soutenez notre science pour demander une augmentation du financement fédéral accordé aux bourses de

recherche et aux bourses d'études lors d'une conférence de presse avec les organisateurs et Richard Cannings (NPD).



Corey Tochor, PCC (vice-président) (Saskatoon—University)

Avant d'entrer en politique, Corey Tochor était un entrepreneur local de Saskatoon; il était propriétaire et exploitant de Health Conveyance, une entreprise de communication qui offre un service de messagerie électronique aux établissements de santé de la Saskatchewan.

Il a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative de la Saskatchewan lors des élections provinciales de 2011. Au début de son mandat, il a agi à titre de vice-président des comités. Il a occupé le poste de whip adjoint et a ensuite été nommé leader parlementaire adjoint par le premier ministre Wall. Réélu en 2016, il a été désigné président de l'Assemblée législative.



Valerie Bradford, PLC (Kitchener-Sud—Hespeler)

Valerie Bradford a passé les 15 dernières années à soutenir les petites entreprises et à créer des emplois et des investissements dans la région de Waterloo en tant que professionnelle du développement économique pour la Ville de Kitchener et présidente de la Commission de la planification de la main-d'œuvre.

Elle accorde beaucoup d'importance aux services de garde d'enfants universellement abordables et accessibles, qui permettent aux parents, et surtout aux femmes, de participer pleinement au marché du travail.



Richard Cannings, NPD (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest)

Richard Cannings est diplômé en zoologie de l'Université Memorial de Terre-Neuve. Il a enseigné pendant 17 ans à l'Université de la Colombie-Britannique avant d'entreprendre une carrière comme biologiste consultant. M. Cannings était membre du conseil d'administration de Conservation de la nature Canada. En 2015, il est entré en politique fédérale et est député depuis.

Il s'intéresse particulièrement aux répercussions des changements climatiques et à la conservation au Canada. Avant de faire partie du SRSR, il a siégé au Comité des ressources naturelles pendant six ans. Depuis 2015, il a présenté trois projets de loi d'initiative parlementaire sur des sujets comme l'utilisation du bois dans les projets publics, la protection des lacs et des rivières et le Registre public des espèces en péril.



Lena Metlege Diab, PLC (Halifax-Ouest)

Diplômée en sciences politiques, en économie et en droit de l'Université Saint Mary's et de l'Université Dalhousie, Lena Metlege Diab a pratiqué le droit et a été propriétaire d'une petite entreprise avant d'entamer une carrière politique à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. Elle a notamment été ministre de l'Immigration et ministre du Travail et de l'Enseignement postsecondaire de la province.

Elle a été élue députée libérale pour la Nouvelle-Écosse lors des élections fédérales de 2021.

Selon elle, le SRSR permet de braquer les projecteurs sur le solide secteur de la recherche du Canada, qui passe souvent inaperçu.



Helena Jaczek, PLC (Markham—Stouffville)

La D^{re} Helena Jaczek a été élue députée de Markham—Stouffville en 2019, puis réélue en 2021. Elle est ministre responsable de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario et vice-présidente du Conseil du Trésor du Canada.

Avant de travailler au niveau fédéral, elle a été députée provinciale de la circonscription d'Oak Ridges—Markham de 2007 à 2018. Au cours de cette période, D^{re} Jaczek a été ministre de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, présidente du Conseil des ministres, ministre des Services sociaux et communautaires de l'Ontario, vice-présidente du comité du Cabinet sur la santé, l'éducation et la politique sociale et, de 2011 à 2014, présidente du caucus libéral.



David Lametti, PLC (LaSalle—Émard—Verdun)

M. Lametti a été élu député de LaSalle—Émard—Verdun en 2015 et a été ministre de la Justice et procureur général du Canada de 2019 à 2023.

Avant d'être nommé ministre, il occupait le poste de secrétaire parlementaire du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique depuis 2017. Il a été secrétaire parlementaire au Commerce international, après les élections de 2015.



Ben Lobb, PCC (Huron—Bruce)

Ben Lobb détient un baccalauréat en administration des affaires de l'Université Lee à Cleveland (Tennessee) et a auparavant travaillé au Service des finances de Desire2Lean (D2L) et chez Wescast Industries à Wingham, en Ontario.

Il a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 2008.



Michelle Rempel Garner, PCC (Calgary Nose Hill)

M^{me} Garner a été élue pour la première fois en 2011. Au gouvernement, elle a occupé les postes de ministre d'État à la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et de secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement. Dans l'opposition, elle a été ministre du cabinet fantôme pour les Ressources naturelles, ministre du Cabinet fantôme de la Santé, ministre du Cabinet fantôme de l'Industrie et du Développement économique et ministre du Cabinet fantôme de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté. Elle a aussi été vice-présidente du Cabinet fantôme et présidente du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes. M^{me} Garner est coprésidente du caucus parlementaire sur les technologies émergentes. Elle est membre du Conseil privé du roi pour le Canada.



Gerald Soroka, PCC (Yellowhead)

Gerald Soroka a été conseiller et maire de la Division un du comté de Yellowhead avant de se lancer en politique fédérale. Durant son mandat de maire, il a aussi été élu vice-président de l'Alberta Association of Municipal Districts and Counties de 2008 à 2010.

Il est issu d'une longue lignée d'agriculteurs et a passé la plus grande partie de sa vie à pratiquer l'agriculture là où ses grands-parents se sont établis dans les années 1930.



Ryan Turnbull, PLC (Whitby)

M. Turnbull est le secrétaire parlementaire du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie.

Il a été élu député de Whitby en 2019, puis réélu en 2021. Il a été membre de divers comités, groupes et associations parlementaires, dont le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire et le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

Mémoires soumis

L'Unité des affaires gouvernementales a examiné les mémoires soumis pour l'étude du Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes intitulée *L'utilisation des subventions, fonds et contributions du gouvernement fédéral en matière de recherche et de développement par les universités et les établissements de recherche canadiens dans le cadre de partenariat avec des entités liées à la République populaire de Chine*.

En date du 20 octobre 2023, quatre mémoires avaient été publiés sur le site Web :

- [Anna Puglisi, agrégée supérieure, Centre pour la sécurité des technologies émergentes, Université de Georgetown, États-Unis](#)
- [Alliance Canada Hong Kong](#)
- [Center for Research Security and Integrity](#) (organisme sans but lucratif établi aux États-Unis)
- [Gouvernement de l'Ontario](#)

Aucun mémoire ne cite les programmes ou les politiques des organismes subventionnaires fédéraux canadiens dans ses recommandations.

L'information suivante pourrait être utile pour le travail des IRSC :

- Anna Puglisi appelle à soutenir la population sous-représentée en science, en technologie, en ingénierie et en mathématiques.
- Le mémoire du Center for Research Security and Integrity (CRSI) mentionne les défis que pose la surveillance des risques liés aux collaborations informelles en matière de recherche. Le CRSI recommande d'élaborer ou de peaufiner des critères, des cadres et des méthodologies d'évaluation des risques ainsi que de fournir un soutien en matière de diligence raisonnable et d'évaluation des risques aux établissements qui demandent de l'aide. Il fait remarquer que les institutions doivent faire l'objet d'un examen plus approfondi et proposent la coopération de plusieurs pays à cet égard.
- L'Alliance Canada Hong Kong explique que les demandes de subventions présentées en collaboration par des chercheurs chinois et canadiens au gouvernement du Canada ou à d'autres bailleurs de fonds canadiens sont des tactiques de recrutement; elles sont utilisées par les entreprises privées et affiliées à l'État chinois pour recruter des professeurs et des chercheurs universitaires. Elle recommande l'élaboration de stratégies et de politiques faisant abstraction du pays d'origine pour assurer la sécurité de la recherche et appuyer les étudiants étrangers dont les permis d'études et les bourses sont utilisés à des fins militaires par le gouvernement de leur pays.
- Le gouvernement de l'Ontario a fait remarquer que la sécurité de la recherche est une responsabilité partagée qui devrait reposer sur toutes les provinces, les partenaires

fédéraux de financement de la recherche, les établissements postsecondaires et les chercheurs eux-mêmes.

Investissements estimatifs des IRSC par domaine de recherche

En date d'octobre 2023

Neuroscience		
	2021-2022	2017-2018 à 2021-2022
Accès aux soins	67,03 \$	223,32 \$
Dépendance	50,43 \$	179,91 \$
Vieillesse	109,58 \$	484,57 \$
Sclérose latérale amyotrophique (SLA)	6,05 \$	41,34 \$
Maladie d'Alzheimer	54,26 \$	227,35 \$
Résistance aux antimicrobiens (RAM)	20,03 \$	132,89 \$
Arthrite	25,14 \$	120,94 \$
Asthme	12,46 \$	57,68 \$
Autisme	19,20 \$	78,28 \$
Maladies auto-immunes	32,38 \$	147,12 \$
Cannabis	15,73 \$	60,13 \$
Cancer	226,82 \$	1063,22 \$
Maladies cardiovasculaires	115,08 \$	542,12 \$
Santé circulatoire et respiratoire	227,09 \$	1058,12 \$
Fibrose kystique	5,33 \$	28,46 \$
Diabète	51,33 \$	250,46 \$
Troubles de l'alimentation	2,10 \$	5,65 \$
Ebola	0,68 \$	2,65 \$
Cybersanté	27,06 \$	96,15 \$
Épilepsie	10,78 \$	52,36 \$
Troubles gastro-intestinaux	37,42 \$	187,00 \$
Génétique	576,98 \$	2 743,66 \$
Santé mondiale	257,26 \$	968,80 \$
VIH/sida	41,18 \$	226,07 \$
Santé des Autochtones	62,60 \$	238,36 \$
Infectiologie et immunologie	465,84 \$	1 980,95 \$
Influenza	3,28 \$	21,68 \$
Rein	27,84 \$	147,73 \$
Foie	14,92 \$	70,29 \$
Maladie de Lyme	1,55 \$	6,34 \$
Santé des femmes immigrantes	144,26 \$	496,93 \$
Métabolisme	39,18 \$	183,94 \$

Neuroscience		
	2021-2022	2017-2018 à 2021-2022
Sclérose en plaques	12,39 \$	45,70 \$
Appareil locomoteur et arthrite	178,06 \$	678,14 \$
Neurosciences	238,51 \$	909,14 \$
Nutrition	59,25 \$	258,18 \$
Obésité	37,19 \$	185,75 \$
Opioides	20,13 \$	75,80 \$
Douleur	45,32 \$	164,93 \$
Maladie de Parkinson	14,22 \$	76,32 \$
Santé publique et des populations	205,19 \$	851,41 \$
Blessure de stress post- traumatique (BSPT)	6,22 \$	22,73 \$
Maladies rares	38,53 \$	196,80 \$
Troubles respiratoires	50,52 \$	274,81 \$
Lésions médullaires	9,07 \$	32,25 \$
Cellules souches	42,55 \$	306,90 \$
AVC	27,18 \$	144,22 \$
Suicide	10,97 \$	31,13 \$
Transplantation	23,59 \$	116,84 \$
Lésions cérébrales traumatiques	12,05 \$	51,05 \$
Tuberculose	5,56 \$	29,73 \$

Remarques

Les montants de chaque projet peuvent être comptabilisés deux fois dans le cas où un projet est jugé pertinent dans plus d'un domaine de recherche (p. ex un projet peut être pertinent à la fois dans le domaine du diabète et de l'obésité). Par conséquent, la somme des domaines de recherche ne correspondra pas aux dépenses globales des IRSC.